



Asvalis

Association valaisanne
d'interventions systémiques
et de thérapie familiale

info@asvalis.ch

www.asvalis.ch

Assemblée générale de l'ASVALIS

Procès-verbal du

Jeudi 23 mai 2019

Lieu : Siège de Caritas Valais, Rue de Loèche 19, 1950 Sion.

Membres du comité présents

Corinne Bircher-Giroud
Jasmine Purnode
Jacques Gasser
Nadine Imholz, secrétaire

Gustavo Goldemberg
Xavier Pitteloud
Claudia Melly Volpi, présidente
Christophe Pochon, excusé

Membres présents

Angelo Pigazzini,
Benoît Blanchet
Benoît Carron
Céline Roduit Arlettaz

Annick Richard Moulin
Sonia Baziz Boisset
Christa Greber

Membres Asvalis excusés

Charlie Crettenand
Eva Gonzalez Villar
Anne Guidoux
Janique Parvex.

Camille Heymoz
Jean-Yves Raymond
Céline Roux

ORDRE DU JOUR :

1. Accueil et bienvenue
2. Approbation du procès-verbal 2018
3. Mot de la Présidente
4. Lecture et rapport des comptes
5. Rapport des vérificateurs et approbation des comptes
6. Asthéfis – actualité
7. Admissions et démissions – comité et membres
8. Divers
9. Fenêtre ouverte sur des projets sociaux

1. ACCUEIL ET BIENVENUE

La séance se déroule dans les locaux de Caritas à Sion.

Après les mots de bienvenue, la Présidente ouvre la séance à 18h30. La liste des présences circule dans l'assemblée pour signature.

La Présidente donne la parole à Alexandre Antonin, Directeur de l'association depuis 2002, pour une petite présentation des lieux.

2. APPROBATION DU PV DE L'AG 2017

Le procès-verbal de la dernière AG est disponible sur le site de l'Asvalis où les membres ont pu le consulter avant cette soirée. Personne n'en demande relecture. Le PV du 24 mai 2018 est donc approuvé à l'unanimité des membres présents.

3. MOT DE LA PRÉSIDENTE - RAPPORT DE L'ANNÉE ÉCOULÉE

Rapport 2018

Une formation longue, animée par M. Jean Van Hemelrijck sur le thème : « Les objets flottants dont l'humour fait partie » a démarré en octobre 2018, à Martigny et a rapidement rencontré un vif succès. Comme seulement 16 participants ont pu s'inscrire à la formation, plusieurs personnes nous ont fait part de leur regret de ne pas pouvoir y participer. Une deuxième volée est donc prévue pour 2019-2020.

Des soirées d'intervision ont été proposées au cabinet de consultation de Xavier Pitteloud à Martigny. D'abord ouvertes vers l'extérieur mais avec une demande d'inscription, elles ont rencontré un succès mitigé. Néanmoins, étant donné l'intérêt de quelques membres de pouvoir se retrouver pour échanger sur leurs pratiques, Xavier propose d'ouvrir une discussion conviviale entre professionnels autour de situations amenées par les participants.

Ces soirées auront lieu tous les 1^{ers} lundis du mois, à la rue du Léman 12 à Martigny, pour les personnes intéressées et disponibles.

Projets en cours pour 2019-2020

- La deuxième volée de la formation animée par Jean Van Hemelrijck démarre cet automne. Les sessions auront lieu à Sion, à la Médiathèque Valais.

FIN DU PREMIER CYCLE : **3-4 octobre 2019** : Martigny

DÉBUT DU DEUXIEME CYCLE : 1^{er} et 2 octobre 2019

Médiathèque Valais, Rue de Lausanne 45, 1950

2^{ème} session : **5-6 décembre 2019**

3^e session : **6-7 février 2020**

4^e session : **2-3 avril 2020**

- Les 21-22 novembre 2019, formation avec Guy Hardy sur la précarité : « Précarité et précarisation des systèmes de soutien ».
- A noter également qu'en 2021, l'Asvalis proposera la suite du Congrès anniversaire de 2015 : « Le Relais des Grands », à l'hôtel Vatel de Martigny.

4. RAPPORT DES COMPTES ANNUELS

En l'absence de notre caissier, Christophe Pochon retenu ce soir pour des raisons professionnelles, nous souhaitons souligner son excellent travail durant toutes ces années.

Les comptes 2018 sont donc détaillés par la secrétaire de l'association.

Au 31.12.2018, le solde disponible s'élève à **Frs 53'163.85**.

Notre situation financière est saine et très stable. Notre fortune a oscillé autour des frs 45'000.— durant ces trois dernières années. Ces réserves nous permettent de voir venir, d'envisager des projets, voire de prendre des risques, si nécessaire.

Le solde du compte au 31.12.2018 n'est pas tout à fait représentatif de la réalité : il comprend les entrées des inscriptions de la formation JVH et quelques sorties de notes de frais mais pas l'ensemble des dépenses qui doivent encore arriver.

Montants Asthéfis : en 2018 nous avons versé, avec du retard, la part de cotisation de nos membres revenant à l'Asthefis pour les années 2016 et 2017. Ceci pour une raison indépendante de notre volonté. En effet, l'Asthéfis a changé le libellé de son compte bancaire et a peiné à nous donner les nouvelles coordonnées précises pour le versement. Ce dernier nous est venu en retour par deux fois.

5. RAPPORT DES RÉVISEURS ET APPROBATION DES COMPTES

Les comptes 2018 ont pu être contrôlés et certifiés exacts par Annick Richard Moulin et Benoît Blanchet.

Les comptes sont approuvés par mainlevée. Décharge est donnée au caissier que nous remercions chaleureusement pour sa bonne tenue des comptes.

M. Blanchet, présent ce soir, accepte de poursuivre son mandat de réviseur des comptes. Nos vérificateurs sont remerciés pour leur collaboration.

6. ASTHEFIS

Claudia Melly Volpi, présidente de l'Asthefis, nous fait part des dernières discussions menées au sein du comité.

Rencontres Asthefis du 2 février 2019.

But : faire perdurer et évoluer le système systémique en Suisse romande.

Assemblée de Délégués : 6 juin 2019, à 19h00, Hôtel Mirabeau, av. de la Gare 31, 1003 Lausanne
La commission de réflexion sur le devenir de l'Asthefis pourra y faire un petit feedback.

Congrès de l'EFFTA : Naples, 11-14 septembre 2019 « Le visible et l'invisible : aux confins du changement dans le champ des thérapies de famille systémiques. »

7. ADMISSIONS ET DÉMISSIONS

Est devenu membre depuis notre dernière AG : M. Angelo Pigazzini

Ont souhaité quitter l'association : Mmes Ana De Prada Merino et Isabelle Boin

Situation à ce jour (23 mai 2019) : 130 membres Asvalis

Environ 11 membres ne répondent plus aux sollicitations de la secrétaire et seront sortis du listing à la fin de l'année s'ils ne se sont pas acquittés de leurs cotisations 2018-2019.

Départs

L'année 2018 a aussi été une année de changement au sein du comité. En effet, c'était la dernière année de présidence de Claudia Melly Volpi et il a fallu lui trouver un(e) remplaçant(e).

En parallèle, notre caissier, Christophe Pochon, a décidé de quitter le comité pour des raisons professionnelles. Il laissera un grand vide dans notre comité et nous le regrettons déjà, mais nous lui souhaitons le meilleur pour la suite de sa carrière et c'est toujours avec un très grand plaisir que nous le reverrons lors de nos futurs événements, formations, AG ou autour d'un verre.

Nous le remercions encore pour tout ce qu'il a pu nous apporter par son humour, son intégrité, sa manière de nous questionner et de nous remettre en question en plaçant la systémique au centre. Le caissier de l'Asvalis laisse son poste, l'ami y aura toujours sa place.

Arrivées

Nous accueillons ce soir Angelo Pigazzini, travailleur social, qui vient d'un horizon pas encore représenté dans notre comité puisqu'il travaille pour la Poste. Il a eu l'occasion de partager une séance plénière avec nous et a déjà trouvé sa place dans le comité. Son CV est éloquent, mais c'est surtout sa personnalité qui nous a séduit. Angelo est compétent, sympathique, a de l'humour et même de l'auto-dérision avec une vision systémique qu'il est prêt à partager avec nous.

Son élection est approuvée par l'assemblée.

Afin de soutenir la présidence dans son travail, le comité souhaite mandater un poste de vice-président(e) et propose la nomination de Xavier Pitteloud pour assumer cette charge. L'élection de ce dernier est approuvée à l'unanimité. Xavier est remercié pour son futur engagement.

Claudia Melly Volpi quitte officiellement la présidence et passe ce soir le flambeau à Corinne Bircher Giroud qu'elle remercie vivement d'avoir accepté de reprendre les rênes de l'Asvalis.

Le plus beau souvenir de notre présidente sortante restera sans aucun doute le Congrès anniversaire de l'Asvalis mais elle se souviendra aussi de tous les échanges au sein du comité et des after séances qu'elle se réjouit de partager à nouveau dès son retour en septembre.

Claudia appréciera également de travailler sous le regard pétillant, bienveillant et d'un grand professionnalisme de notre nouvelle présidente.

Après la nomination de Corinne, approuvée à l'unanimité par l'assemblée, Claudie lui cède la parole.

8. DIVERS

Corinne remercie Claudia pour la confiance témoignée dans ce passage de témoin.

Le comité et les membres présents ce soir applaudissent chaleureusement Claudia pour tout son travail, son dynamisme, son écoute et sa disponibilité durant ces six années de présidence.

9. FENÊTRE OUVERTE SUR DES PROJETS SOCIAUX

- **Caritas et SOS Parents** – présentation d'Alexandre Antonin.

Caritas Valais est une association indépendante de Caritas Suisse. Des contacts réguliers ont lieu entre les 6 Caritas de Suisse romande. Caritas Suisse est plus active au niveau de l'étranger. L'association a également un bureau à Brig et un à Monthey. Environ 20 à 30 personnes par jours dépendantes de l'aide sociale ou de l'AI viennent pour se réinsérer professionnellement. Des consultations sociales et financières sont mises sur pied avec les migrants.

Depuis 14 ans Caritas accueille des personnes qui vivent dans la précarité ou qui ont des problèmes de gestion de dettes (discussions avec les créanciers, les proches, les banques...).

De la prévention est faite au niveau des écoles pour éviter que les jeunes vivent un surendettement. Des interventions ont lieu pour les joueurs impulsifs (casino).

Caritas s'occupe aussi des auteurs de violences domestiques. « SOS parents » a récemment été renommé « Conseils éducatifs » afin de venir en aide aux familles.

La taille des Caritas en Suisse est différente mais le dénominateur commun est l'être humain et surtout les consultations sociales et financières pour les working poor.

Environ 900 consultations par année. Les chômeurs en fin de droit et la classe moyenne inférieure commence à avoir besoin de plus de soutien.

Le rôle de Caritas est aussi de rendre attentif les politiques à tous ces problèmes de pauvreté.

- **L'espace d'écoute de parole et de liens** – présentation de Gilles Crettenand.

Ces rencontres permettent de créer un espace où les participants peuvent échanger dans un cadre sécurisant en vue de renforcer les liens sociaux et favoriser le dialogue. Elles encouragent la reconstruction de l'estime de soi en mettant en valeur les compétences et les ressources des individus. Elles permettent aux participants de trouver leurs propres solutions à leurs problèmes.

Le modèle d'intervention est basé sur la thérapie communautaire, une approche systémique imaginée par le psychiatre brésilien Adalberto Barreto, dont le but est de stimuler la communication et l'entraide entre participants.

Toute personne est la bienvenue. Environ pour 10-12 participants (en Valais).

Compter environ 1h. à 1h30 pour réaliser un espace d'écoute.

Fonctionnement d'une ronde :

Partie d'accueil sans démarche hiérarchique (pas de statut de thérapeute et de patients).

Explication rapide et définition des règles : présentation d'un ressenti ou vécu individuel, sans jugement et dans un esprit de confiance. On peut quitter une ronde et revenir en toute liberté.

Conceptualiser des situations thématiques importantes ou récurrentes mais qui ne sont pas impliquées pénalement.

L'assemblée choisit ensuite une thématique à développer.

Le but est d'ouvrir la discussion aux autres (aspect de résonnance), de faire sortir et d'identifier les émotions exprimées dans la question (ex. un secret de famille...)

Est-ce que quelqu'un a déjà vécu une telle situation ?

La personne qui a proposé le sujet est mise à part et les autres discutent.

Quelles stratégies ou ressources avez-vous trouvées ?

Chacun exprime ses expériences pendant que la personne en retrait écoute mais n'intervient pas.

Puis clôture et réintégration de la personne qui revient dans la ronde.

Au final : qu'est-ce qui est retenu de toutes ces discussions et avec quoi peut-on repartir ?

Gilles Crettenand nous parle aussi de la formation MenCare Suisse pour laquelle il travaille et nous distribue un petit fascicule. Des formations sont mises sur pied pour les professionnels, responsables d'équipes, cadre, RH qui peuvent être confrontés à un problème de discrimination liée au genre au niveau individuel ou institutionnel. (cf männer.ch)

- **Les ateliers de coparentalité** – présentation de Sonia Baziz Boisset et de sa collègue Aude Charles (psychologue, formatrice d'adulte et coaching)

Atelier participatif pour parents séparés ou divorcés en situation conflictuelle.

But : trouver une coparentalité saine et positive pour les enfants. Cette idée leur est venue de jeunes qui se retrouvaient soudain en rupture et qui avaient besoin d'aide pour pouvoir (sur)vivre au milieu de conflits parentaux.

Pour les jeunes enfants ou les ados avec des problèmes scolaires (sessions mixtes).

Pour les familles dont une médiation n'a pas marché et qui ne veulent pas entreprendre une psychothérapie de groupe ou avec un conjoint.

Les APEA sont enthousiastes mais pour l'instant Sonia et Aude n'ont pas reçu de mandats de leur part.

Les familles doivent prendre en charge les frais de cet atelier, ce qui les oblige à participer et à s'impliquer pour trouver des solutions. Les APEA ne peuvent pas contraindre mais seulement inviter les familles à participer à ce genre d'ateliers afin de les placer devant leurs problèmes de coparentalité.

Atelier participatif, construit en 3 sessions de 2 heures :

Entretien rapide de 30 minutes au préalable afin de voir si la personne a bien compris dans quoi elle s'engageait.

1. Ecoute
2. Interaction – les animatrices questionnent (piquent parfois !)
3. Réflexion
4. Tâches à faire pour la prochaine rencontre (petits groupes de 6 personnes environ)
5. Objectifs à définir.

La colère peut aussi s'exprimer ; les motifs de conflits sont décortiqués avec des exemples.

Qu'est-ce qui s'est passé pour en arriver là ?

Les besoins de l'enfant sont mis en avant lors de la 2e session.

Comment gérer les propres émotions des parents ?

Buts principaux :

Inciter les parents à remettre leur(s) enfant(s) au centre.

Essayer de se mettre à la place de l'autre, collaborer sur des aspects pratiques, sur les droits de l'enfant...

Au départ, ces ateliers ont été créés dans un but de prévention. Des transformations vont encore y être apportées.

Les participants sont aussi rendus attentifs au fait que d'autres associations existent (As'trame, applications utiles sur internet...)

- **Groupe de réflexion - Méthode COCHEM** – présentation de Benoît Carron

Il y a 20 ans encore on cherchait qui était en tort lors d'un divorce.

Aujourd'hui on ne cherche plus vraiment de coupable mais les enjeux se sont reportés sur les enfants, thématiques de maltraitance.

Les tribunaux civils sont envahis de situations conflictuelles. Situations terribles dans lesquelles les couples se déchirent et les enfants n'arrivent plus à se développer normalement.

Avec les OPE, APEA, CDTEA une journée de réflexion et world café a été mise sur pied. L'état du VS a constitué un groupe de travail composé de membres du barreau, avocats, psychologues, médiateurs...dans le but de simplifier les mesures et requêtes au niveau juridique.

Dès qu'il y a des soucis, le juge renvoie les familles en mesures d'accompagnement.

Journées d'information, de médiation. Plus les familles sont rapidement prises en charge, plus les résultats sont bons.

Il faudrait accélérer la manœuvre. Créer un tribunal de la famille.

Créer des séances de coparentalité.

Des traitements thérapeutiques sont prescrits seulement si des solutions ne sont pas trouvées avant.

Dans le modèle de COCHEM, plus de ruptures de liens entre les parents et les enfants.

En Valais, l'organisation doit être complètement repensée pour que la situation d'une famille ne soit pas bloquée.

Le modèle COCHEM est en chantier et des modèles juridiques doivent être changés.

L'Etat du Valais devra se déterminer sur le projet pilote proposé.

VD – GE -VS s'intéressent déjà à ce modèle.

Tout le monde doit essayer de travailler en lien avec les associations déjà existantes.

- **As'trame Valais fête ses 10 ans** - présentation de Claudia Melly Volpi, coordinatrice As'trame VS.

Pour le public et les professionnels. As'trame accompagne depuis 10 ans les enfants, les jeunes et les familles.

Comment maintenir les liens familiaux en cas de divorce, deuil ou maladie ?

Les institutions connaissent bien As'trame mais la population beaucoup moins.

Des dates sont prévues pour aller à la rencontre du public durant l'année.

Par exemple, le 12 novembre 2019 : après-midi atelier de réflexion sur les familles en quête de sens.

Claudia nous laisse des fascicules à consulter et se tient à disposition en cas de questions.

- **Alternative violence** – présentation de Xavier Pitteloud

Les prestations d'alternative violence et de SOS Parents ont été reprises à Caritas Valais, ce qui a permis de diversifier l'offre de Caritas Valais et d'héberger ces deux prestations.

La première dépend de l'Etat du Valais qui envoient les auteurs de violence pour un soutien (c'est un travail sur mandat).

La seconde est une prestation indépendante qui a assuré 19 suivis depuis le début de l'année, les coûts facturés aux parents ont pu être diminués grâce au soutien de Caritas Valais, Mme Lorenz, qui ne peut être présente aujourd'hui, est responsable de cette prestation.

- **Foyer Point du jour** – présentation d'Anne Couturier responsable du foyer

Maison d'accueil pour les femmes victimes de violences domestiques avec ou sans enfants (pensionnaires de 18 à 78 ans !)

Petite structure d'environ 10 lits en tout. Ouvert 7 jours sur 7.

But : Accueillir - Ecouter - Soutenir - Accompagner.

Les femmes arrivent et restent au foyer environ 31 jours. Ce temps est renouvelable une fois ; leur séjour peut donc durer au maximum 2 mois.

Elles viennent surtout chercher un espace d'écoute, un moment pour se reposer, dormir, quitter leur situation difficile ou simplement prendre du temps pour elles, se sentir considérées, sans agression quotidienne.

Certaines sont très indépendantes et gèrent leur vie. D'autres ont besoin d'aide pour les démarches du quotidien. Chacune a des besoins spécifiques et il faut les aider à avancer.

Certaines travaillent, vont et viennent. Les pensionnaires possèdent une clé de la maison et doivent se sentir en sécurité c'est pour cela que l'adresse précise du foyer n'est pas divulguée.

La demande est très fluctuante : 33 personnes en 2018. 780 nuitées sur l'année.

Depuis 2015, le chiffre annuel est plus ou moins stable.

Foyer subventionné de 2001 à 2017, association indépendante et depuis le 1^{er} janvier 2017 des subventions sont touchées par le canton.

Une location est payée à la semaine selon les moyens des résidentes et selon le nombre d'enfants qui les accompagnent.

Les séjours peuvent aussi être pris en charge par la LAVI ou d'autres services.

La Présidente remercie les différentes présentatrices et intervenants qui ont animé cette soirée ainsi que les membres présents ce soir.

Le comité est vivement remercié pour son travail et sa précieuse collaboration tout au long de l'année.



info@asvalis.ch

www.asvalis.ch

La séance d'AG se termine à 20h20. La soirée se poursuit avec un apéro préparé par Caritas puis se termine par un souper à la Glacière en compagnie du comité.

Pour le secrétariat de l'Asvalis :
Nadine Imholz